

Covid-19 oblige ... Pressions touristiques encore plus palpables !

Monsieur le Président,
Chers collègues,
Mesdames et Messieurs les Ministres,

Le coronavirus a mis à genou l'économie suisse et plus particulièrement le tourisme. Les mesures de déconfinement distillées au compte-gouttes par l'OFSP et les appels incitant à rester chez soi ou à visiter « *son Pays* » accentuera encore davantage la pression touristique sur des lieux de visite et de détente déjà fortement prisés en temps normal. Lors du week-end de l'Ascension, les bords du Doubs et les sapins des Franches-Montagnes ont été pris d'assaut par des touristes frénétiques venus du Jura et de Suisse n'ayant pas d'autre envie que de sortir de chez eux. C'est tout le mal que l'on pouvait leur souhaiter ... mais encore faut-il respecter les règles élémentaires afin de ne pas impacter la nature, la faune et les activités de la population indigène, plus spécialement agricoles.

Comme cela a été rappeler par le ministre, pour la région du Clos du Doubs, les communes, les acteurs touristiques, les prestataires locaux, le monde associatif et les agriculteurs, encadrés par le Parc du Doubs, ont lancé depuis quelques années une large réflexion comme par exemple la protection des espaces naturels sensibles et la régulation du flux touristique, la promotion de la mobilité douce et l'identification de zones de parking appropriées permettant d'exclure au maximum le stationnement sauvage. Décembre 2019, des échéances dans une vision commune et partagée renvoyant à des mesures concrètes ont été planifiées. Malheureusement tout ne peut pas être réalisé à court terme ! Pourtant renseignements pris, depuis quelques années, certains agriculteurs seraient prêts à mettre ponctuellement à disposition une portion de leur terrain agricole dans certains endroits dits critiques. Ceci afin de décanter un peu la situation en attendant une solution définitive dictée par le rapport technique traitant de la gestion de la pression et des opportunités touristiques. La forme et les modalités restant à être définies.

Seul bémol, l'ENV semble s'y opposer prétextant que les sites se trouvent en zones naturelles et réservées ... Cependant si dans l'urgence rien n'est entrepris les conséquences seront bien plus graves compte tenu de l'afflux important et prévisible de touristes durant cet été ...

D'où ma question assez simple au Gouvernement :

Dès à présent, pourrait-on imaginer le service de l'Environnement plus permissif afin d'étudier et d'autoriser à titre exceptionnel cette pratique qui permettra de protéger la nature et de détendre la tension actuellement palpable entre les visiteurs et les gens du coin ?

Je remercie le Gouvernement de sa réponse.

Delémont, 27.05.2020

Pour le Groupe socialiste : Nicolas Maître